

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE FARNAY**

Place des Combattants

Tel 04 77 73 53 46

Séance du 3 juillet 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 3 juillet à 19 heures et 00 minutes, le Conseil Municipal de Farnay, dûment convoqué, s'est réuni en session extraordinaire à la Mairie, sous la présidence de son Maire, M. BARRIER

Date de convocation du Conseil Municipal : 24/06/2025

Nombre de conseillers en exercice : 14

Présents : BARRIER JA, BOULHOL, CARCELES P, BACHER M, CHOMIENNE B, LA MELA P, D'AVERSA M.

Excusés avec pouvoirs : M, GUICHARD P (Pouvoir à BARRIER JA), BONNARD R (Pouvoir à BOULHOL M), COTTANCIN B (Pouvoir à CHOMIENNE B), ALMERTO A (Pouvoir à BACHER M)

Absents : MARAS L, FONT F, VIALARD JL

Procurations 4

Nombre de conseiller ayant voté par procuration : 4

Nombre de conseillers votants : 11

Secrétaire de Séance : D'AVERSA M.

Délibération N° 036/2025 : Convention tripartite : Mise en place de la télérelève des compteurs d'eau-installation et maintenance des concentrateurs

Monsieur le Maire donne lecture de la convention tripartite entre Saint Etienne Métropole, la Saur et la commune de Farnay dans le cadre de la mise en place et la maintenance d'un concentrateur destiné à la télérelève des compteurs d'eau.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil Municipal, à l'unanimité

- Approuve ladite convention
- Autorise Mr le Maire à signer ladite convention

Le secrétaire


Farnay, le 10/07/2025

Le Maire
Jean-Alain BARRIER

